


NOTEPS

Les effets de l'évaluation sommative sur les processus d'enseignement – apprentissage en éducation physique et sportive (EPS) au degré secondaire 1

Auteurs :

Allain Mélanie
Deriaz Daniel
Voisard Nicolas
Lentillon-Kaestner Vanessa (dir.)

31 août 2015



Nous remercions l'Office Fédéral du sport (OFSP), le Service de l'Éducation Physique du Canton de Vaud (SEPS) et les institutions partenaires (Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud – HEP-VD, Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel – HEP-BEJUNE, Institut Universitaire de Formation des Enseignants du canton de Genève – IUFE) pour leur soutien à cette étude.

Nous remercions également tous les participants d'avoir accepté de collaborer à cette recherche.

Table des matières

I. Informations générales	4
II. Projet Noteps	5
1. Introduction	5
2. But du projet	5
3. Méthodologie	5
4. Résultats	6
4.1. <i>Des axes d'enseignement prioritaires différents</i>	6
4.2. <i>Des effets sur la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire</i>	7
5. Conclusion	8
6. Importance / conséquences	9
7. Bibliographie	10
III. Résumé	11

I. Informations générales

Titre	Les effets de l'évaluation sommative sur les processus d'enseignement – apprentissage en éducation physique et sportive (EPS) au degré secondaire 1
Titre abrégé	NOTEPS
Durée du projet	Du 01.09.2013 au 31.08.2015
Requérante principale	Prof. Dr. Lentillon-Kaestner Vanessa vanessa.lentillon-kaestner@hepl.ch Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud Avenue de Cour 25 1014 Lausanne ☎ 0 21 316 38 16
Co-requérants	<ul style="list-style-type: none">• Prof. Dr. Voisard Nicolas nicolas.voisard@hep-bejune.ch Haute Ecole Pédagogique Berne – Jura – Neuchâtel Chemin de la Ciblerie 45 2503 Bienne/Biel ☎ 0 32 886 98 16• Deriaz Daniel daniel.deriaz@unige.ch Institut Universitaire de Formation des Enseignants, Université de Genève Pavillon Mail - Boulevard du Pont-d'Arve 40 1211 Genève 4 ☎ 0 22 379 07 07
Collaboratrice scientifique	Allain Mélanie mel.allain@yahoo.fr Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud Avenue de Cour 25 1014 Lausanne ☎ 0 78 748 78 01

II. Projet Noteps

1. Introduction

Depuis de nombreuses années, l'évaluation sommative en EPS, plus particulièrement la note, est sujette à des débats passionnés et animés dans le milieu professionnel. En Suisse, l'évaluation sommative en EPS est régie au niveau cantonal et le paysage romand se caractérise par diverses pratiques : par exemple dans le canton de Genève, l'évaluation sommative est communiquée aux élèves par une note certificative, dans le canton du Jura par une note non certificative, et dans le canton de Vaud transmise par des indications de réussite ou commentaires non certificatifs inscrits dans un livret d'évaluation individualisé. Ces différents contextes en matière d'évaluation sommative en EPS (note certificative ou non, pas de note) sont riches de sens pour le secteur de la recherche puisque les études scientifiques antérieures ne se sont intéressées qu'à des environnements notés et certificatifs. Dans ce cas, la littérature est relativement unanime : la note certificative en EPS a des effets négatifs sur la compétence perçue des élèves en difficulté et diminue la motivation des élèves à apprendre (Butera et al, 2011 ; Cox, 2005). De plus, la notation en EPS pose des problèmes d'équité aux enseignants qui peinent à trouver les « bons » indicateurs, critères et barèmes pour réaliser une évaluation sommative considérée comme « juste » pour tous les élèves, ce qui les pousse à avoir recours à des adaptations – arrangements évaluatifs – pour s'y retrouver (Cogérino & Mnaffakh, 2008). Par ailleurs, il semblerait que l'évaluation, lorsqu'elle est certificative, apporte une certaine légitimité à la discipline (Cogérino et Mnaffakh, 2007).

2. But de l'étude

Le but du projet NOTEPS est d'apporter une consistance scientifique aux débats largement idéologiques sur la notation en EPS. Ce projet n'ambitionne pas de répondre à la question « *faut-il une note en EPS ?* », mais permet de mettre en exergue les avantages et désavantages de différentes modalités d'évaluation en EPS (i.e., note certificative, note non certificative, pas de note). Plus précisément, l'objectif du projet NOTEPS est d'appréhender les liens entre différentes modalités d'évaluation et les processus d'enseignement - apprentissage ainsi que la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire.

3. Méthodologie

Cette étude s'est déroulée dans trois cantons de Suisse romande aux modalités d'évaluation sommative différentes : le canton de Genève (note certificative), le canton du Jura (note non certificative) et le canton de Vaud (pas de note mais un livret d'évaluation individualisé). Une méthodologie mixte a été utilisée couplant une enquête par questionnaire (215 récoltés auprès d'enseignants d'EPS et 4027 auprès d'élèves) et par entretiens basés sur des observations en classe (20 auprès d'enseignants d'EPS et 28 auprès d'élèves).

4. Résultats

Des différences intercantoniales existent concernant les axes d'enseignement priorités par les enseignants d'EPS et la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire.

4.1 Des axes d'enseignement prioritaires différents

Les axes d'enseignement priorités par les enseignants d'EPS diffèrent selon la modalité d'évaluation en vigueur dans le canton (i.e., note certificative dans le canton de Genève, note non certificative dans le canton du Jura, pas de note dans le canton de Vaud). Les résultats, tant sur l'enseignement prodigué que sur les conceptions liées à l'enseignement, montrent que la priorité est donnée aux apprentissages moteurs dans le canton de Genève alors qu'elle est mise sur la relation à l'élève dans le canton de Vaud. Dans le canton du Jura, les résultats se rapprochent soit de l'un, soit de l'autre canton.

Une priorité aux apprentissages moteurs dans le canton de Genève (Note certificative en EPS)

Dans le canton de Genève, les cycles sont plus longs, ils sont davantage préparés à l'avance et à l'écrit ($p \leq .001$) et les enseignants se rapportent davantage aux documents officiels (e.g., manuels fédéraux, PER) ($p \leq .001$) que dans les deux autres cantons (i.e., Jura et Vaud).

Les objectifs de fin de cycle sont davantage définis à l'avance et à l'écrit ($p \leq .001$) et concernent des apprentissages moteurs comme le décrit Fabrice (enseignant genevois) :

« [L'objectif de fin de cycle en volleyball, c'est d'être capable d'amener le ballon en zone avant pour attaquer le terrain adverse en une, deux ou trois passes ». Fabrice, enseignant genevois.

Ces objectifs de fin de cycle sont davantage transmis ($p \leq .001$) et perçus par les élèves ($p \leq .001$). D'ailleurs, un bon enseignant d'EPS se définit avant tout par la qualité dans la préparation de ses cours et la qualité d'adaptation en lien avec les apprentissages moteurs :

« [Un bon enseignant], c'est un enseignant qui a réfléchi sur ce qu'il allait enseigner [...], donc dans sa préparation, donc il prépare des situations qui vont permettre aux élèves d'atteindre les objectifs qu'il a fixé et puis qu'il essaie de mettre en place des situations où il y a un échange avec les élèves, une discussion » Jacques, enseignant genevois.

Les supports didactiques, tels que l'utilisation des fiches d'observation, sont davantage utilisés par les enseignants genevois ($p \leq .001$) et perçus par leur élèves ($p \leq .001$) en comparaison aux deux autres cantons (i.e., Vaud, Jura). L'usage des TICE et des supports visuels sont également mieux perçus par les élèves (TICE, $p \leq .001$; supports visuels, $p \leq .001$).

Par ailleurs, les enseignants déclarent effectuer davantage d'évaluations sommatives que dans le canton de Vaud ($p \leq .001$).

Une centration sur la relation à l'élève dans le canton de Vaud (Pas de note en EPS)

Dans le canton de Vaud, les élèves ressentent un meilleur soutien de leur enseignant comparé aux deux autres cantons (i.e., Jura et Genève) ($p \leq .001$). De plus, les élèves considérés comme « moins bons » en EPS (i.e., les filles, les non sportif(ve)s) (Cleuziou, 2000 ; David, 2000) se sentent davantage soutenus par leur enseignant d'EPS (filles, $p = .01$) et ressentent une meilleure compétence sportive que dans les cantons de Genève et du Jura (filles, $p = .01$; non sportif(ve)s, $p \leq .01$). L'équité entre tous les élèves (« bons » et « moins bons ») est davantage recherchée au cours de l'enseignement et dans l'évaluation mise en place comme l'explique George (enseignant vaudois) :

« [Il ne faut] pas stigmatiser toujours l'élève qui n'arrive pas [...] mais peut-être aussi le reconforter par rapport à son niveau à lui, par rapport à sa maîtrise technique sans faire de comparaisons avec le reste de la classe. [...] Pour que chaque élève ait à un moment un type d'évaluation qui lui correspond. [...] On essaie de ne pas rester bloqué sur un type d'évaluation [...] ». George, enseignant vaudois.

Pour les enseignants vaudois, l'apprentissage moteur est secondaire tandis que la relation à l'élève, développer sa santé et le plaisir dans la pratique sont prioritaires comme l'explique Martin (enseignant vaudois) :

« Moi, je suis quelqu'un de très relationnel, j'adore le contact avec les élèves. Donc pour moi un bon prof d'EPS, c'est quelqu'un qui s'entend bien avec ses élèves, qui arrive à jouer avec, qui arrive à les faire rire, à les engager, à les motiver. [...] C'est qu'ils arrivent en 11^e en ayant envie de faire de l'activité physique ». Martin, enseignant vaudois.

Un positionnement intermédiaire des enseignants jurassiens (Note non certificative)

Dans le canton du Jura, les résultats oscillent entre une priorisation des apprentissages moteurs et une centration sur la relation à l'élève. Même si ces deux axes d'enseignement ne sont pas à opposer, il semblerait qu'une conception priorisant la relation à l'élève se fasse au détriment d'objectifs visant les apprentissages moteurs et vice et versa.

4.2 Des effets sur la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire

La modalité d'évaluation sommative (i.e., note certificative, note non certificative, pas de note) semble affecter la reconnaissance de l'EPS dans le milieu scolaire. Même si l'EPS est globalement appréciée de tous les élèves, les genevois accordent moins de valeur à l'EPS que les élèves vaudois et jurassiens ($p \leq .001$). Aussi, leurs enseignants se sentent un peu moins reconnus par leurs collègues de disciplines dites principales (e.g. mathématiques, français) et secondaires (e.g. travaux manuels, musique) que les enseignants jurassiens. Par ailleurs, ne pas avoir de note en EPS semble avoir une influence négative sur la reconnaissance de l'EPS comme discipline « à part entière » auprès des élèves vaudois comme le montre l'extrait d'entretien d'Ophélie :

« Mais parce que je trouve que c'est... enfin c'est une branche... Enfin on peut dire ça, que c'est une branche [parlant de l'EPS] ? ». Ophélie, élève vaudoise de 9^e.

5. Conclusion

Cette étude met en exergue une influence non négligeable de la modalité d'évaluation sur les processus d'enseignement – apprentissage, les conceptions liées à l'enseignement et la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire. Dans le canton de Genève (note certificative), une priorité est mise sur les apprentissages moteurs et tout est mis en place pour favoriser ces derniers (e.g., durée des cycles, définition des objectifs de fin de cycle, outils didactiques utilisés). L'évaluation sommative constitue le fil conducteur de la planification des séquences d'enseignement. A l'inverse dans le canton de Vaud, la priorité est mise sur la relation à l'élève impactant positivement les perceptions de soutien de l'enseignant et de compétence sportive des élèves qui rencontrent le plus de difficultés en EPS. Dans le canton du Jura, aucune particularité ne se dégage : les résultats sont parfois similaires à ceux du canton de Genève, ou à l'inverse proche de ceux du canton de Vaud.



Les objectifs de la recherche ont été atteints. Premièrement, nous avons mis en exergue les spécificités de chacun des cantons (Vaud, Jura, Genève) concernant les processus d'enseignement – apprentissage et la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire, ceci en lien avec l'évaluation sommative en vigueur en EPS (i.e., note certificative, note non certificative, pas de note). Deuxièmement, les résultats de notre étude, par son approche comparative, engagent une réflexion quant à la qualité de l'enseignement de l'EPS, coïncidant avec une volonté nationale (Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique, OESp, 2012). En effet, une volonté de mettre en place un enseignement de qualité s'est concrétisée notamment par la mise en service du site internet qeps.ch, outil dont le volet pédagogique propose des pistes très concrètes en matière d'évaluation en EPS. En se référant au site qeps.ch et plus particulièrement aux critères identifiés en lien avec la qualité de l'enseignement¹, notre étude apporte des éléments de réflexion intéressants :

- La « planification » est détaillée sur le site qeps.ch comme suit : « *Une planification professionnelle structure l'enseignement, indique où et comment les objectifs d'apprentissage sont transmis, et tient compte de tous les facteurs influant sur l'enseignement, dans la mesure où ceux-ci sont connus au moment de la planification* ». Notre étude met en avant une meilleure planification des enseignants genevois (note certificative) comparés aux enseignants vaudois (pas de note en EPS mais un livret d'évaluation) et jurassiens (note non certificative) : une planification de cycles plus longs, des objectifs de fin de cycle mieux définis à l'avance et à l'écrit, davantage de références aux documents officiels, une évaluation sommative qui guide la planification du cycle d'enseignement, etc. Dans ce sens, notre étude invite à une réflexion de fond sur la planification notamment dans les cantons du Jura et de Vaud. D'ailleurs, le Service de l'Education Physique et du Sport (SEPS) du canton de Vaud utilise les résultats de cette étude comme point d'appui pour mener la réflexion actuelle sur la restructuration des plans d'établissement en EPS.
- L'« ambiance » décrite sur le site qeps.ch comme suit : « *L'ambiance détaille la manière dont se déroulent les contacts et influe fortement sur la motivation d'apprendre* ». L'EPS telle qu'elle est mise en place dans le canton de Vaud semble davantage répondre aux attentes des élèves. Aussi, notre étude réinterroge la prise en compte des élèves en difficulté et leur évaluation par les enseignants, et plus particulièrement dans les cantons de Genève et du Jura. En effet, elle montre une meilleure équité entre les élèves en réussite et en difficulté dans le canton de Vaud comparé aux cantons du Jura et de Genève : un meilleur soutien de l'enseignant perçu par les élèves en général, plus de compétence sportive perçue et de valeur accordée à l'EPS par les élèves en difficulté. La notation des élèves tend à favoriser les élèves les plus forts au détriment des plus faibles et il semble important que dans la formation des enseignants une attention particulière soit portée sur cet élément notamment dans les cantons de Genève et Jura.

¹ <http://www.sport.admin.ch/qims/html/prozess-2.html>

Cette étude questionne ainsi l'équilibre à trouver entre une entrée par les savoirs disciplinaires (sans oublier les élèves et notamment les plus en difficulté) et une entrée par les élèves (sans oublier les apprentissages moteurs). Ces résultats pourront être utilisés dans le cadre de la formation des futurs enseignants d'EPS dans les trois cantons et au delà, en Suisse et à l'international, afin de faire prendre conscience des positions extrêmes à éviter dans l'enseignement de l'EPS.



Cette étude s'inscrit parfaitement dans le plan directeur de recherche « Sport et activité physique 2013 – 2016 » et découlant du mandat légal attribué dans le cadre de la nouvelle loi sur l'encouragement du sport. Elle a permis d'amener des éléments de réponses à la question de l'efficacité des interventions pédagogiques : « 3.2. *Quels effets favorables au développement et/ou effets formateurs les interventions pédagogiques dans le domaine du sport et de l'activité physique des enfants et des adolescents induisent-elles ?* » *Utilité : disposer de bases permettant de prendre des décisions et d'émettre des recommandations pour introduire et pérenniser des mises en scène sportives favorables au développement et à la formation.* Cette question a été traitée sous l'angle de l'évaluation sommative en EPS et de ses effets sur les processus d'enseignement – apprentissage et la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire.



Bien évidemment cette étude comporte un certain nombre de limites : davantage d'entretiens tant chez les enseignants que les élèves auraient permis une analyse qualitative plus fine. De plus, bien que cette étude ait permis de faire émerger des différences intercantionales, elle a été réalisée en contexte réelle et d'autres variables que la modalité d'évaluation sommative peuvent influencer les résultats obtenus (e.g., directives cantonales sur l'évaluation, formations initiales et continues). Néanmoins, ces autres variables, comme la formation ou les directives cantonales sur l'évaluation sont également influencées par la modalité d'évaluation sommative en EPS du canton, ce qui limite en partie ces biais. Aussi, le croisement des approches (qualitatives et quantitatives) et des personnes interrogées (élèves et enseignants) a permis d'appréhender au mieux les réalités cantonales. A noter que ce travail ne permet pas de prendre en compte les pratiques effectives et il serait intéressant d'étudier et d'analyser les pratiques quotidiennes des enseignants d'EPS dans les trois contextes aux modalités d'évaluation sommative différentes. Ainsi, des enregistrements vidéo de séquences d'enseignement dans les trois cantons et leurs analyses permettraient de compléter les résultats de cette étude par une analyse didactique et constitue une perspective de recherche intéressante. Aussi, il ressort de cette étude des conceptions d'enseignement de l'EPS différentes entre les cantons de Vaud et Genève, et il nous semble intéressant d'analyser en profondeur ces conceptions dans un travail de recherche ultérieur afin de mieux les comprendre (facteurs influents, effets sur l'enseignement, etc.).

6. Importance / conséquences

En somme, notre étude est novatrice et nos résultats constituent un réel apport. D'une part, le projet NOTEPS est le fruit d'une collaboration « scientifique » intercantonale entre trois institutions de formation des enseignants d'EPS de Suisse romande² ; dans le domaine de l'EPS, cette collaboration est une première. Poursuivre une telle collaboration nous a paru essentielle dans la mesure où le regard intercantonal a permis de porter une réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans chacun des cantons. Cette recherche prend ainsi toute son importance afin d'appuyer les réflexions actuelles et futures aussi bien au niveau des hautes écoles pédagogiques ou instituts de formation mais aussi au niveau des services de l'éducation physique dans chacun des cantons. D'autre part, les études scientifiques connues à ce jour ne se sont intéressées qu'à des contextes où l'évaluation sommative est notée et certificative en EPS. Nos résultats apportent un regard scientifique aux débats largement idéologiques et persistants sur l'évaluation sommative en EPS et plus particulièrement sur la note en EPS. C'est pourquoi, notre priorité est actuellement mise sur la valorisation du projet par la rédaction d'articles scientifiques, la participation à des congrès de niveau national et international mais également la publication d'un ouvrage qui est en cours de réflexion.

7. Bibliographie

- Butera, F., Buchs, C., & Darmon, C. (2011). *L'évaluation une menace?* Paris: PUF, "Apprendre".
- Cleuziou, J.-P. (2000). L'analyse des menus et des notes. In B. Davis (Ed.), *Education physique et sportive : La certification au baccalauréat* (pp. 77-124). Paris: INRP.
- Cogérino, G., & Mnaffakh, H. (2007). *Evaluation sommative et représentation de l'équité chez les enseignants d'EPS*. Paper presented at the Congrès international AREF 2007, Strasbourg.
- Cogérino, G., & Mnaffakh, H. (2008). Evaluation, équité de la note en éducation physique et "norme d'effort". *Revue française de pédagogie*, 164, 111-122.
- Cosnefroy, L. (2007). Le sentiment de compétence, un déterminant essentiel de l'intérêt pour les disciplines scolaires. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36(3), 2-17.
- Cox, R. H. (2005). *Psychologie du sport*. Bruxelles: De Boeck Université.
- David, B. (2000). *Education physique et sportive. La certification au baccalauréat*. Paris : INRP.
- OESp. (2012). *Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique*. Le conseil fédéral suisse, 23 mai 2012: <http://www.admin.ch/ch/f/as/2012/3967.pdf>.

III. Résumé

Projet NOTEPS- Les effets de différentes modalités d'évaluation sommative sur les processus d'enseignement – apprentissage et la reconnaissance de l'EPS au degré secondaire 1

Le but de cette étude était d'appréhender les liens entre différentes modalités d'évaluation (note certificative, note non certificative, pas de note) et les processus d'enseignement - apprentissage ainsi que la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire. Cette étude s'est déroulée dans trois cantons de la Suisse romande aux modalités d'évaluation sommative différentes : le canton de Genève (note certificative), le canton du Jura (note non certificative) et le canton de Vaud (pas de note mais un livret d'évaluation individualisé). Des questionnaires ont été récoltés auprès de 4027 élèves de secondaire 1 et de 215 enseignants d'EPS et en complément des entretiens basés en partie sur des observations en classe ont été réalisés (28 entretiens élèves et 20 entretiens enseignants). Les résultats montrent d'une part des effets de la modalité d'évaluation sommative sur l'enseignement et les conceptions sous-jacentes : une note certificative incite les enseignants à plus de rigueur dans la planification des séquences d'enseignement, la définition de leurs objectifs de fin de cycle, l'usage d'outils didactiques et la réalisation d'évaluations diagnostiques et formatives. L'évaluation sommative constitue le fil conducteur des séquences d'enseignement et les priorités sont mises sur les apprentissages moteurs. A l'inverse, ne pas avoir de note incite les enseignants à prioriser la relation à l'élève, son épanouissement et à accorder moins d'importance à l'évaluation sommative dans leur enseignement. Néanmoins, la non notation en EPS permet une plus grande équité entre les élèves : les écarts observés entre les sportifs et non sportifs ou entre les filles et les garçons sur des variables associées à l'apprentissage (e.g., compétence sportive perçue, valeur accordée à l'EPS, soutien de l'enseignant perçu) sont moindres lorsque les élèves ne sont pas notés en EPS. Aucune particularité ne se dégage lorsque la note en EPS est non certificative : les résultats sont parfois similaires à l'un ou l'autre des deux cantons (i.e., Genève ou Vaud), comme si une opposition se distinguait entre priorisation des apprentissages moteurs et centration sur la relation à l'élève. D'autre part, un effet de la modalité d'évaluation sommative sur la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire a été observé : même si l'EPS est globalement appréciée de tous les élèves, lorsque la note est certificative, les élèves genevois accordent moins de valeur à l'EPS et leurs enseignants se sentent moins reconnus que lorsque d'autres modalités d'évaluation sont utilisées (i.e., note non certificative, pas de note). Mais la note (certificative ou non) permet une reconnaissance de l'EPS comme discipline d'enseignement à part entière auprès des élèves, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque l'EPS n'est pas notée. Les résultats de cette étude mettent en exergue des conceptions de l'enseignement et une définition du métier d'enseignant d'EPS différentes dans les trois cantons ayant participé à l'étude (i.e., Genève, Jura, Vaud) qu'il serait intéressant d'approfondir.

NOTEPS

